CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINÉE À ÊTRE DISTRIBUÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI.



Communiqué de presse Information règlementée 7 novembre 2014 – 13:30 CET

Nouveau montant du capital social et nouveau nombre d'actions de MDxHealth

IRVINE, CA, et HERSTAL (BELGIQUE) – le 7 novembre 2014 – MDxHealth SA (Euronext Brussels: MDXH) un leader du diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des tests épigénétiques en vue d'améliorer le diagnostique et le traitement de patients atteints du cancer, a annoncé aujourd'hui, conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 sur la publication de participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, que suite à l'augmentation de capital clôturée le vendredi 7 novembre 2014, son capital social a augmenté de € 27.321.762,02 à € 30.053.884,52 et le nombre de ses actions émises et en circulation a augmenté de 34.251.303 à 37.676.303, par l'émission de 3.425.000 nouvelles actions.

À propos de MDxHealth

MDxHealth est une société de diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des tests épigénétiques pour le traitement du cancer. Les tests de la société sont basés sur la technologie de la méthylation des gènes (épigénétique) dont elle est propriétaire. Les tests de la Société ont pour but d'aider les médecins dans leur diagnostic du cancer, dans leur pronostic de risque de résurgence et dans la prédiction de la réponse du patient à une thérapie spécifique. Pour plus d'informations, visitez http://www.mdxhealth.com et suivez-nous sur Twitter: twitter.com/mdxhealth.

Pour plus d'information:

Dr. Jan Groen, CEO Mike Sinclair
MDxHealth Halsin Partners

US: +1 949 812 6979

BE: +32 4 364 20 70

Cell: +44 7968 022075

info@mdxhealth.com

wsinclair@halsin.com

Informations importantes

Le logo MDxHealth, MDxHealth, ConfirmMDx et PredictMDx sont des marques ou des marques déposées de MDxHealth SA (la "Société" ou "MDxHealth"). Toutes autres marques et maques de service constituent la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Ce communiqué de presse contient des informations prévisionnelles et des estimations relatives aux performances futures prévues de MDxHealth et du marché sur lequel la Société est active. Lesdites déclarations et estimations se basent sur différentes suppositions et appréciations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINÉE À ÊTRE DISTRIBUÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI.

facteurs, qui semblaient raisonnables lorsqu'elles ont été réalisées, mais qui pourront s'avérer correctes ou non. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs au-delà du contrôle de la Société, et peuvent s'avérer être substantiellement différents. MDxHealth réfute expressément toute obligation de mise à jour des informations prévisionnelles de ce rapport intermédiaire et ce, dans le but de refléter tout changement par rapport à ses attentes, tout changement des événements, des conditions ou des circonstances sur lesquels un tel rapport est basé à moins que ce soit requis par la loi ou un règlement.

Ce communiqué est uniquement destiné à des fins d'information générale et ne constitue pas une offre de vente ou d'acquisition, ni la sollicitation d'une offre de vente ou d'achat, et aucune vente ou acquisition des titres auxquels il est ici fait référence ne sera effectuée dans aucun Etat où une telle offre, sollicitation, vente ou acquisition serait illégale en l'absence d'enregistrement, d'exemption d'enregistrement ou d'autorisation préalable, conformément au droit des valeurs mobilières de cet Etat. Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ni dans aucun autre Etat dans lequel une telle distribution serait interdite par le droit applicable. Toute personne lisant ce communiqué devrait s'informer et respecter de telles restrictions.

Les titres auxquels il est ici fait référence n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du "U.S. Securities Act de 1933" tel que modifié de temps à autre (le "U.S. Securities Act"), et les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ("U.S. Persons") (tels que définis dans la Réglementation S du U.S. Securities Act) à moins que ces titres soient enregistrés en vertu du U.S. Securities Act ou qu'une exemption à l'obligation d'enregistrement du U.S. Securities Act soit applicable. La Société et ses affiliés n'ont pas enregistré, et n'ont pas l'intention d'enregistrer quelque partie que ce soit de l'offre des titres concernés aux États-Unis, et n'ont pas l'intention de mener une offre publique de titres aux États-Unis.

Dans tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen qui a mis en œuvre la Directive Prospectus, ce communiqué est uniquement adressé à et vise uniquement des investisseurs qualifiés dans cet Etat Membre au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus. L'expression "Directive Prospectus" signifie la Directive 2003/71/CE (et les amendements y afférents, en ce compris la Directive 2010/73/UE, dans la mesure de sa transposition dans tout Etat Membre visé) et inclut toutes mesures de transposition dans tout Etat Membre.

Ce communiqué est uniquement distribué à, et vise uniquement (a) les personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (b) les professionnels de l'investissement visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (l'"Ordonnance") et (c) les sociétés à haute valeur nette (high net worth companies) et les autres personnes à qui il peut être autrement communiqué

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINÉE À ÊTRE DISTRIBUÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI.

légalement, visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant désignées comme les "personnes visées"). L'offre ne sera disponible qu'aux personnes visées, et toute invitation, offre ou accord en vue de souscrire, acheter ou acquérir autrement ou vendre de tels titres ne sera faite qu'aux personnes visées. Toute personne qui n'est pas une personne visée ne devrait pas agir ou se baser sur ce communiqué ni son contenu.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus pour les besoins de la Directive Prospectus. Ce communiqué ne peut être utilisé comme fondement à un quelconque contrat ou à une quelconque décision d'investissement.

Aucun communiqué ou information afférent(e) à l'offre, la cotation, ou les titres de la Société auxquels il est fait référence ci-dessus ne peut être diffusé au public dans les Etats où un enregistrement ou une approbation préalable est requis(e) à ces fins. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, pour l'offre, la cotation, ou les titres de la Société dans toute Etat en dehors de la Belgique où de telles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice, ou la vente, la souscription ou l'acquisition, de titres de la Société sont soumis à des restrictions juridiques ou légales spéciales dans certains Etats. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par toute personne.